

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
10 DECEMBRE 2020

DATE d'AFFICHAGE
18 DECEMBRE 2020

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 38
Présents : 36
Votants : 36

L'an deux mille vingt,

le 15 décembre à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à l'Espace du Lenn à Ambon en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Mme Nicole KORN, - M. Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Nicole KORN a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°141-2020 – FINANCES – VERSEMENT DE SUBVENTIONS D'EQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, rappelle que le Conseil Communautaire peut décider de procéder au versement de subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes, conformément à l'article L.2224-2 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il est précisé que des crédits ont été inscrits en ce sens en dépenses au budget primitif 2020 du budget principal en direction de certains budgets annexes.

Au regard des prévisions de résultats 2020 des budgets annexes, il est proposé de verser une subvention d'équilibre du budget principal aux budget annexes suivants :

Budgets annexes Subvention équilibre	Montant inscrit au BP 2020	Montant 2020 à verser
401 Locations immobilières	140 000 €	70 000 €
404 Transports scolaires	250 000 €	150 000 €
TOTAL	390 000 €	220 000 €

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, ~~après en avoir délibéré,~~ à l'unanimité :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (400) au budget annexe Locations immobilières (401) en procédant à un débit du compte 657364 (chapitre 65) du budget principal pour un montant de 70 000 € et à un crédit du compte 748 (chapitre 74) du budget annexe Locations immobilières pour un montant de 70 000 €,
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (400) au budget annexe Transports scolaires (404) en procédant à un débit du compte 657364 (chapitre 65) du budget principal pour un montant de 150 000 € et à un crédit du compte 748 (chapitre 74) du budget annexe Transports Scolaires (404) pour un montant de 150 000 €.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 18/12/2020
Le Président,

